

Accueil de Loisirs Municipal

Place des Carmes

29120 PONT-L'ABBE

☎ 02 98 567438 (hors période de vacances et petites vacances)

ou 02 98 66 15 00 (pendant les vacances)

Mail : accueil-clsh@ville-pontlabbe.fr



PONT-L'ABBÉ

Pont-l'Abad

Camps du Centre de Loisirs



Votre enfant est inscrit à l'un des camps du Centre de Loisirs Municipal.

1°) IL S'AGIT D'UNE PREMIERE INSCRIPTION

Le dossier complet est à ramener **avant le 26 juin 2020**.
Merci de noter, votre adresse mail, si vous en possédez une.

2°) UN DOSSIER EXISTE DEJA

Il doit être réactualisé, la fiche sanitaire vous sera fournie pour vérification des données informatisées.

Si votre enfant n'est pas venu, pendant l'année scolaire, au Centre de Loisirs, les documents suivants sont à fournir **obligatoirement avant le 26 juin** :

- une attestation de Responsabilité civile fournie par votre assurance,
- l'avis d'impôt de 2019, sur les revenus de 2018, pour le calcul du tarif journalier,
- munissez-vous du carnet de santé de l'enfant pour mettre à jour les dates de vaccination de la fiche sanitaire.

Dans tous les cas, une fiche sanitaire vous sera donnée à vérifier et signer.

Un certificat médical vous a été remis, il est à faire remplir par le médecin et déposer au plus tard le 26 juin.

En cas d'absence, tous les documents peuvent être déposés dans la **boîte aux lettres à l'extérieur des bureaux du Service Enfance Jeunesse Bâtiment Ty-Skol Place des Carmes à Pont-l'Abbé**.

Une réunion d'informations sur le déroulement des camps aura lieu
au Service Enfance et Jeunesse :
Le mercredi 1 juillet à 18 h.

Les tarifs

Ils varient de 14 €, au minimum, à 39 €, au maximum (par jour), en fonction du revenu fiscal de référence noté sur votre avis d'impôt de 2019 (revenus de 2018), pour les habitants de Pont-l'Abbé, de Plobannaec-Lesconil et de Loctudy.

Si vous souhaitez régler tout ou partie du séjour par chèque vacances, **il est impératif d'effectuer le versement avant la fin du mois de juillet**.

La facture vous sera expédiée vers la mi-août.



L'organisation des camps

Depuis de nombreuses années, le Centre de Loisirs de Pont l'Abbé organise des camps. Ces séjours sont pour votre enfant, l'occasion de découvrir les joies de la vie en collectivité.

Les activités et les rythmes de vie sont organisés en fonction de l'âge, afin que chaque enfant puisse s'épanouir.

Chacun pourra participer à la vie collective en aidant à la préparation des repas, de la vaisselle, ... (sous réserve du protocole sanitaire).

Les enfants sont hébergés sous tente. Les filles et les garçons sont séparés, et dorment à 2 ou 3 dans chaque tente en fonction des affinités.

Une tente est dédiée à la préparation des repas et à la restauration.

Cette année, tous les camps auront lieu au camping des Pins à Cronzon-Morgat.

Les enfants doivent arriver à Rosquerno au plus tard le lundi matin à 9 heures, les trajets aller/retour et les déplacements vers les lieux d'activités se feront en minibus et car. Les enfants seront de retour à Rosquerno à 17 h 30 les vendredis 10, 17 juillet et 24 juillet. Si l'horaire ne vous convient pas, ils peuvent rester en garderie jusqu'à 18h30.

Pendant le camp, des nouvelles du séjour seront affichées au bureau. Si vous avez fourni votre adresse mail, nous vous les transmettrons.

Si vous le souhaitez, vous pouvez fournir une clé USB (au nom de l'enfant), dès le début du séjour. Toutes visites sur le camp est interdite, afin de ne pas déstabiliser le groupe.

Les informations concernant la santé de votre enfant (traitement médical, allergie, régime alimentaire, problème de santé, vaccins...) sont très importantes. En effet, ces informations renseigneront la fiche sanitaire de liaison qui accompagnera votre enfant sur les lieux d'activité. **Si votre enfant souffre d'allergie** et doit prendre un traitement, vous devez faire remplir le protocole d'intervention par le médecin. Ce document est à réclamer à l'accueil du Centre de Loisirs, il précisera les dosages, mode et fréquence d'administration des médicaments, ainsi que les symptômes à prendre en compte afin de savoir à quel moment administrer le traitement. Les médicaments sont à confier aux animateurs, le matin du départ, dans leurs emballages d'origine, accompagnés de l'ordonnance. Les enfants de plus de 11 ans devront porter le masque (celui-ci sera fourni par l'organisateur).

Ce règlement reste sous-réserve de l'évolution du protocole sanitaire.

Trousseau type

- Sac de couchage
- Tapis de mousse ou matelas pneumatique (en bon état)
- Oreiller
- Lampe de poche
- Petit sac à dos
- Gourde

- Maillot de bain (slip de bain obligatoire, le short de bain n'est pas accepté dans les piscines)
- Serviette de plage
- Crème solaire
- Lunettes de soleil (éventuellement cordon à lunettes)
- Casquette

- Tee-shirt, shorts, bermudas
- Pull ou veste
- Tenue adaptée au sport (pour l'activité)
- Vêtements de rechange (chaud et froid)
- Un vêtement de pluie
- Une bonne paire de chaussures (style basket) + une paire plus légère (claquettes)
- Des bottes,
- Une vieille paire de basket ou des chaussures adaptées, pour les activités nautiques (s'il y en a au programme)
- Une paire de tongs ou sandales pour la douche

- Nécessaire de toilette
- Pyjama
- Sous-vêtements, chaussettes en nombre suffisant
- Sac pour le linge sale
- Mouchoirs en papier

FOURNIR LA LISTE COMPLETE DU CONTENU DE LA VALISE (pour éviter les pertes ou échanges de vêtements)

Eventuellement :

- Un doudou
- Un appareil photo jetable
- Un maximum de 5.00€ d'argent de poche pour le séjour

Interdire :

- Des objets de valeur (bijoux, appareil photo numérique, jeux vidéo, téléphone portable, etc...), nous vous rappelons qu'ils sont sous la responsabilité de leur propriétaire.
- Vêtements trop neuf

Le nom des enfants doit être marqué sur les vêtements + valise

Cette liste n'est pas exhaustive, mais comprend le minimum recommandé pour ce séjour.